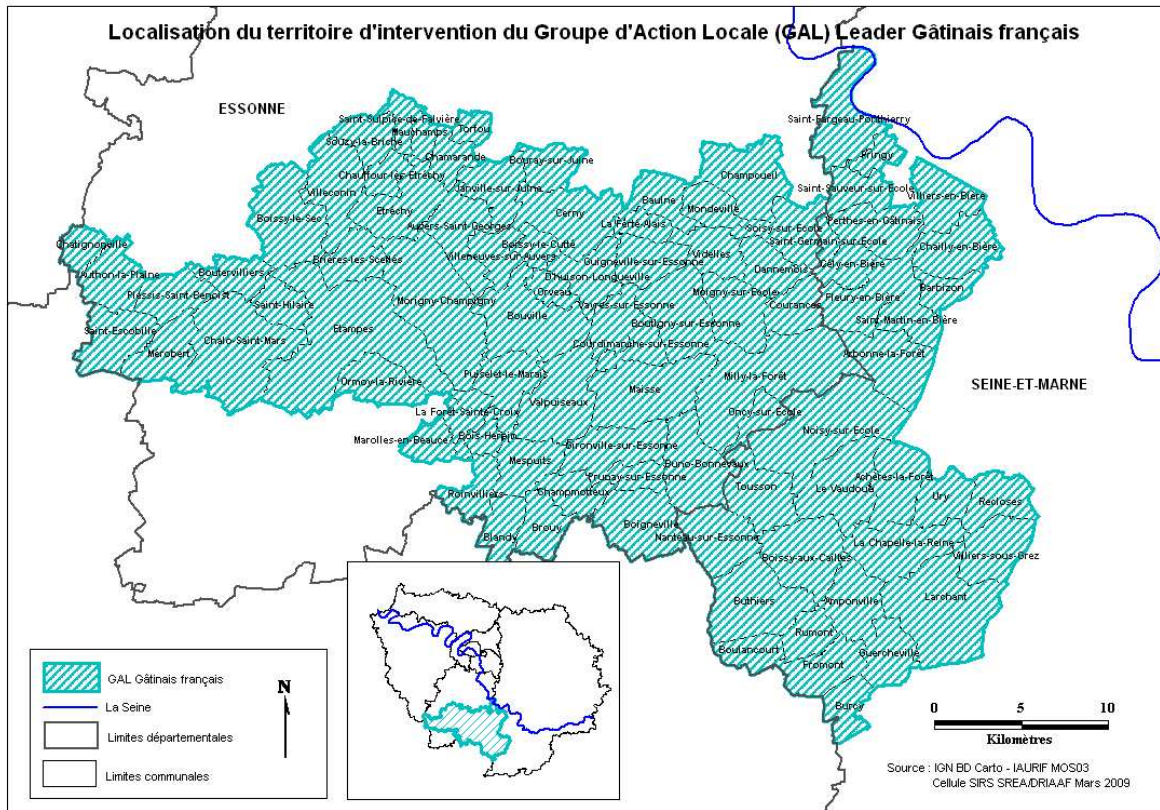




# Le GAL Gâtinais français

Le **Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français** est la structure porteuse du GAL Gâtinais français. Le territoire du GAL est à cheval entre l'Essonne et la Seine et Marne. Il est constitué de 90 communes, avec une population de 117 200 habitants.



La priorité ciblée du GAL Gâtinais français est d' « **ancrer les savoir-faire locaux pour un nouveau mode de développement à transmettre aux générations futures** », et sa stratégie se décline en trois axes :

## 1 Valoriser les productions alimentaires locales en :

- Développant les circuits courts, notamment pour les légumes, les productions de volailles à la ferme, le miel, et en sensibilisant les consommateurs en parallèle ;
- Maintenant le pôle des plantes aromatiques et médicinales autour de Milly-la-Forêt, en s'appuyant sur les producteurs et le Conservatoire National des Plantes Aromatiques et Médicinales ;
- Dynamisant la filière cressicole par l'organisation de la production et de la commercialisation.

## 2 Diversifier les grandes cultures en soutenant l'émergence d'une filière locale d'agro-matériaux au travers de :

- L'accompagnement des agriculteurs dans la création d'une filière locale grâce à la sensibilisation et la formation ;
- L'information et la sensibilisation des professionnels du bâtiment, des élus et du grand public à l'utilisation des agro-matériaux ;
- L'incitation à des rénovations et des constructions respectueuses des paysages, de l'environnement et de la santé des professionnels du bâtiment et des occupants.



PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

DRIA/AF



**③ Renforcer la notoriété des productions locales par l'éducation, l'animation, la préservation du patrimoine et des savoir-faire grâce à :**

- La création d'outils pédagogiques et l'accompagnement de projets scolaires sur le thème des productions locales ;
- La mise en place de circuits touristiques, de sentiers d'interprétation mais aussi de produits touristiques spécifiques comme une « assiette du Gâtinais » ;
- L'encouragement de la production artistique, en particulier sur la thématique des plantes ;
- L'approfondissement de la connaissance et de l'identification du patrimoine lié aux cultures (patrimoine immatériel historique et ethnologique, patrimoine bâti) ;
- La protection et la reconnaissance du patrimoine et des paysages emblématiques de la culture des plantes aromatiques et médicinales.



Cressonnière dans la vallée de l'Essonne  
Photo PNR du Gâtinais français

Le GAL prévoit aussi de s'ouvrir vers d'autres territoires par des **actions de coopération**, cohérentes avec le contenu de sa stratégie LEADER.

**Le plan de développement du GAL** se décline en 9 dispositifs rattachés à des mesures du PDRH (2 dispositifs sur l'axe 1, 5 dispositifs sur l'axe 3, coopération et animation). **938 495 €** de FEADER seront consacrés à ce programme, pour une **dépense publique totale de 1 706 355 €** répartis comme suit :

	FEADER	Conseil régional d'Île-de-France	Conseil général de l'Essonne	Conseil général de Seine-et-Marne	Communes	Aides nationales prévues mais encore non réparties
Axe 1 : amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et sylvicoles	99 000 €	75 600 €	2 700 €	2 700 €	-	-
Axe 3 : amélioration de la qualité de vie et diversification des activités économiques en zone rurale	566 390 €	307 530 €	62 940 €	62 940 €	30 000 €	-
Coopération nationale et internationale	85 555 €	-	-	-	-	70 000 €
Animation / gestion	187 555 €	92 070 €	30 690 €	30 690 €	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>938 495 €</b>	<b>475 200 €</b>	<b>96 330 €</b>	<b>96 330 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>70 000 €</b>

**Contacts :**

Président du GAL : Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français, 01.64.98.73.93  
Président du Comité de programmation : Alain Traca, Conseiller Régional, 01.64.98.73.93  
Arnaud Charpentier, responsable du Pôle Développement local du PNR du Gâtinais, 01.64.98.73.93